



7 janvier 2016

Note à partir d'échanges du conseil d'administration élargi du 23 novembre 2015

Enjeux actuels, réponses possibles et positionnement du CAC

Le Conseil d'administration élargi du 23 novembre 2015 a décidé de la mise en place d'une plénière de réflexion le 16 janvier 2016 pour poser une réflexion sur les suites des travaux du Collectif des Associations Citoyennes. L'objectif de cette note est de tenter de restituer une partie des réflexions qui ont traversé le CA élargi dans la perspective d'alimenter les travaux de la plénière.

Le point d'ordre du jour qui nous intéresse est celui portant sur la clarification des résistances au plan de rigueur et aux logiques de concurrence d'une part, et la valorisation du travail des associations pour construire des alternatives, d'autre part.

Les autres points de l'ordre du jour seront restitués dans le procès-verbal à suivre.

Actuellement le CAC joue un rôle d'explicitation et d'analyse qui fait entendre une parole distincte de celle des coordinations officielles. Ses avis sont lus attentivement, analysés et appréciés. Le séminaire de juillet dernier a permis de mieux articuler l'action du Collectif et les valeurs qui sous-tendent les actions citoyennes, tournées vers la construction d'une société à finalité humaine. Certains ont souligné que le CAC est aujourd'hui un mouvement qui trouve ses marques. Il remplit une fonction utile dans un temps où la structuration historique et institutionnelle de l'associatif, marquée par le monopole des grandes fédérations, qui s'éloignent depuis longtemps de l'éducation populaire et disqualifient les petites associations.

Un bon travail a été réalisé sur la circulaire « Fillon », sur les « Social Impact Bonds », et aussi sur l'écologie. Le CAC s'adresse à toutes les associations citoyennes, employeuses ou non, et quelle que soit la taille.

Les grandes questions qui s'imposent aux associations citoyennes

Les associations citoyennes sont confrontées à de multiples questions, qu'il faut commencer par discerner pour pouvoir y répondre.

✓ *Baisse des financements publics, passage aux appels d'offres, instrumentalisation*

Alors que les conséquences du plan de rigueur ont complètement disparu du débat public, celui-ci continue de s'appliquer avec la même férocité. L'Assemblée nationale a voté en première lecture une nouvelle baisse de 3,6 milliards des dotations aux collectivités, venant s'ajouter à la diminution antérieure de 5,1 milliards depuis 2013. Les collectivités vont appliquer cette rupture des financements publics avec une gestion de plus en plus managériale, et parfois une hostilité déclarée aux actions sociales et culturelles. De ce fait, les relations de confiance qui existaient avec certaines collectivités sont en train de se déconstruire très vite. Des quartiers entiers sont vidés de toute présence associative. L'abandon des quartiers et des territoires ruraux fait le lit du Front National.

Parallèlement, les financements publics sont de plus en plus accordés sous forme d'appels d'offres ou d'appels à projets extrêmement directifs et constituent un facteur de mise en concurrence et d'instrumentalisation de l'action associative. Certaines associations cessent de rechercher prioritairement leur contribution au bien commun pour essayer d'assurer leur propre survie. Le travail de plusieurs générations de militants associatifs est foulé aux pieds. L'engagement des jeunes générations est individualisé, relégué à l'anonymat, voire à de la « subversion », ou transformé en entrepreneuriat social, moteur d'une croissance tant attendue.

Au niveau national, certains réseaux semblent avoir fait leur deuil de la lutte contre le plan de rigueur, considérant que le combat est déjà perdu compte tenu de l'état des forces politiques et que ce sera encore pire demain. En l'absence de mobilisation, des associations citoyennes engagées auprès de l'action publique continuent d'être fragilisées par le changement de redistribution du financement public ainsi que sa diminution. Ces dernières, sauf à remettre en cause des emplois pour certaines, et/ou épuiser le bénévolat, sont contraintes de modifier leur « modèle économique » en se pliant à la logique de prestation et de concurrence ou disparaître. Le CAC a témoigné des processus en cours par son travail de veille mais il a aussi exploré les résiliences possibles et les alternatives pour nourrir les mobilisations.

✓ ***Le sens de l'engagement associatif en question***

La lutte idéologique s'intensifie pour imposer aux associations une vision managériale de leur action. En présentant comme une évidence la disparition progressive des financements publics, les associations sont incitées à sélectionner leurs publics les plus solvables, à privilégier le quantitatif au qualitatif, à faire appel au mécénat des entreprises, au « crowdfunding », à la générosité publique, à accepter la tutelle de partenariats public-privé, à adopter une gestion s'inspirant de celle de l'entrepreneuriat lucratif ... Cette offensive est menée par les banques, le Mouvement associatif, certains médias comme le Monde, certains chercheurs, et le MEDEF et l'OCDE, avec de grands moyens. De fait, cette injonction ne s'adresse qu'à une frange des associations, mais elle a des conséquences évidentes sur l'ensemble de l'action publique et citoyenne.

On peut interpréter cette offensive comme un besoin vital du capitalisme d'élargir le champ des activités lucratives, à un moment où, par ailleurs, les capacités du marché s'épuisent. Cette offensive concerne non seulement les associations, mais aussi les services publics, l'éducation, la santé, la sécurité sociale, la sécurité et la sûreté. Partout, la même logique de privatisation profitable à une toute petite minorité constitue un véritable cancer qui met en danger la survie de nos territoires, de notre société et de la planète.

L'action des associations citoyennes est donc un combat déterminant, qui intéresse toute la société, pour affirmer que les associations sont porteuses de tout autre chose, et remettre l'accent sur le sens de l'engagement associatif et les raisons d'agir des citoyens.

Cependant, la mobilisation des associations est difficile sur le terrain, du fait de leur dispersion. Leur manque d'autonomie financière les empêche souvent de s'exprimer librement par crainte des représailles, et toutes n'ont pas une conscience claire de la portée globale de leur action. C'est pourquoi la réflexion commune, les débats et les formations sont essentiels pour que chacun puisse s'informer, comprendre les enjeux, réfléchir collectivement et inventer les moyens d'agir ensemble.

✓ ***Des enjeux à la fois environnementaux, sociaux, culturels et politiques***

La COP 21 a mis en lumière un enjeu écologique global, qui va bien au-delà de la conférence elle-même. Le réchauffement de notre planète peut, à brève échéance, rendre vains tous les efforts faits pour construire une société plus humaine. Mais simultanément les inégalités s'aggravent, le pillage des ressources et des terres s'accroissent, les démocraties se dégradent, les guerres se multiplient.

On ne peut pas maîtriser l'évolution climatique et préserver l'environnement sans réduire les inégalités, abandonner la logique de croissance et d'accumulation qui domine aujourd'hui le monde, respecter les droits fondamentaux et la diversité des cultures. Ces sont les différentes faces d'un même combat pour rendre la terre habitable pour tous. La conférence climatique a été forte par le niveau de conscience de la nécessité de changer de perspectives de développement mais elle n'a pas débouché sur des décisions suffisantes ni même contraignantes. Ce combat nécessite plus que jamais la mobilisation de tous.

Le travail d'inventaire réalisé par le CAC sur l'écologie au quotidien a mis en lumière le travail mené par d'innombrables associations sur le terrain, qui mènent un travail de fourmi, créatif et efficace, grâce à l'engagement bénévole de très nombreux citoyens, avec beaucoup de jeunes, souvent sans financements publics. Ces multiples actions, dans tous les domaines, montrent que les citoyens actifs ont une énorme capacité d'innovation que n'ont plus toujours les institutions, ni les grands réseaux institutionnalisés.

✓ ***La restriction des libertés avec l'état d'urgence***

A ces problèmes déjà énormes s'ajoute la situation nouvelle créée par les attentats et la réaction du gouvernement à la violence terroriste. Comme nous l'avons souligné dans notre [communiqué](#) du 24/11/15,

« si les mesures de sécurité sont évidemment nécessaires, rien ne saurait justifier un état d'urgence permanent, avec le motif vague de « *risques d'atteinte à l'ordre public* » aisément généralisable à toutes les contestations ». Les dérapages qui n'ont pas tardé à se produire montrent le risque d'une grave régression des libertés publiques qui concerne directement les associations citoyennes. Le CAC s'est associé aux actions communes pour leur défense et le respect d'un état de droit.

Quelques priorités pour l'action du CAC

✓ ***Poursuivre la lutte contre la marchandisation***

Le CAC s'est constitué pour mobiliser les associations contre la circulaire « Fillon ». La dite circulaire a été remplacée le 29 septembre 2015 en apportant des possibilités positives, mais la nécessité de lutter demeure, car on est encore et toujours plus dans la volonté de soumettre les associations à la concurrence. Le CAC a marqué des points sur la dénonciation des « Social Impact Bond », mais cela n'a pas désarmé l'offensive des banques. Une marchandisation de l'ensemble de la société est en marche. Il est essentiel de la contenir et de la freiner, en regroupant ceux qui s'y refusent. Pour alimenter cette mobilisation, le travail d'analyse et d'expertise réalisé par le CAC depuis 2 ans doit être poursuivi, en associant des réseaux membres et des organisations proches. Une mobilisation se développe dans le secteur social, et des contacts ont été pris, notamment avec le collectif Avenir Educs, pour aller vers des actions communes. Il faut développer des convergences avec tous ceux qui refusent cette logique (collectivités publiques, syndicats, défenseurs des services publics, professions menacées dans leur service à l'intérêt général).

✓ ***Soutenir les petites associations***

Le CAC porte aujourd'hui un discours politique qui cherche à faire identifier le rôle des petites et moyennes associations¹. Il doit montrer à l'opinion que le rôle des associations est indispensable dans la société pour répondre aux multiples enjeux précisés plus haut. Plus que de la valeur ajoutée et de l'emploi, les associations créent des richesses immatérielles, du lien social et de la démocratie.

Le CAC doit continuer à produire des analyses, des outils et des formations pour que les petites et moyennes associations puissent développer leur rôle d'éducation populaire. Il doit aussi favoriser les occasions de rencontres et de mise en réseau, notamment au niveau local.

Cependant, toutes les associations ne sont pas également menacées. De nouvelles formes de vie associative émergent. C'est pourquoi on ne peut pas avoir un raisonnement uniforme en considérant les associations comme un grand tout. L'action du CAC est difficile, car elle doit à la fois s'adresser à l'ensemble des associations citoyennes et être à l'écoute de préoccupations très diverses.

✓ ***La résistance ne suffit pas, il faut construire la société de demain***

Aujourd'hui l'important est de montrer comment on construit une autre société, dans tous les domaines. Cette année, des liens importants ont été noués avec des associations porteuses de nouvelles dynamiques, notamment dans le cadre d'Alternatiba. Celles-ci ne sont pas seulement environnementales, mais tracent les contours d'une nouvelle société qui émerge. Le CAC peut travailler à rendre visible ces actions, les mettre en lien, expliciter leur sens et leur portée. Cela conduit à une approche globale du changement sociétal, incluant le social et le politique, le développement culturel, l'écologie, la défense des droits, l'action sociale, l'international. Nous ne sommes pas seuls à chercher dans ce sens. Et nous ne sommes pas forcément au courant de tout ce qui existe dans cette logique de construction d'une autre société.

Ce débat n'est pas seulement national, mais européen et international. Pour progresser, le CAC doit se donner les moyens d'une présence accrue au niveau européen et la nécessité de nouer des liens au niveau européen et international.

✓ ***Actualiser les analyses et les propositions du CAC***

Cela n'exclut pas la nécessité de participer au débat public. Pour cela, nous souffrons de manque de chiffres et d'informations statistiques. Les deux seules sources existantes (étude menée tous les 4 ans par le Centre

¹ Les coordinations officielles censées représenter toutes les associations, reflètent surtout les préoccupations et les intérêts de grands employeurs associatifs. Ceux-ci se partagent les postes, trustent les représentations institutionnelles et fonctionnent en circuit fermé. Leur acceptation de la politique de rigueur, des pertes d'emplois, ... est compensé par le maintien des financements.

d'économie de la Sorbonne, travaux de Recherches et Solidarités) confortent une vision globale des associations centrée sur l'emploi, et porteuses en filigrane d'une acceptation des évolutions en cours. C'est pourquoi il serait souhaitable de travailler avec des statisticiens à une meilleure connaissance des associations, voir à la création d'une base de sondage, afin de disposer de données objectives permettant de faire la différence entre les associations selon leur finalité, leur taille et leurs domaines. A noter que les sources statistiques ne rendent pas compte de toute la réalité. D'où l'importance de développer complémentirement des observations qui partent du cœur des associations, en s'appuyant sur des exemples.

Le CAC doit également actualiser ses propositions. Il a déjà fait beaucoup de propositions depuis 3 ans. Il faut en vérifier la pertinence, mais aussi renouveler l'analyse car la situation a changé. Pour cela, il est nécessaire de travailler avec d'autres et de trouver de nouvelles sources d'information. Plusieurs groupes se sont mis en place pour aller dans ce sens, mais il faut les faire vivre.

✓ ***Collecter, analyser et faire connaître les expériences porteuses de sens***

Parallèlement, depuis 2 ans, le CAC a collecté de multiples expériences d'action associatives porteuses de sens, afin de faire connaître aux associations et à l'ensemble des citoyens la richesse et la diversité des actions menées, nourrir les réflexions par une lecture transversale des observations, mutualiser les expériences. Près d'une centaine d'expériences ont été repérées et décrites². Il est prévu en 2016 de mettre l'accent sur les actions porteuses de sens dans le champ social.

Une extension de la démarche commence à se mettre en place pour faire connaître les actions porteuses d'engagement citoyen en matière d'action sociale, de défense des droits, d'éducation populaire, ...

✓ ***Montrer la légitimité de l'action citoyenne des associations***

De multiples associations développent et expérimentent un fonctionnement participatif. La reprise des mêmes actions par des méthodes managériales se traduit par le saucissonnage des actions et une gestion stéréotypée, uniquement quantitative, hors de la réalité changeante et diverse du terrain.

Il est urgent de mettre en évidence le caractère stéréotypé et idéologique du discours managérial. Ses recettes sont adaptées aux quelques milliers d'entreprises associatives qui se situent prioritairement dans des logiques de marché, mais elles ne correspondent pas à la réalité de la très grande majorité des associations. Le managérialisme repose sur une sorte de taylorisme bureaucratique.

Il est temps de montrer comment la gestion participative permet seule d'apporter des réponses à la crise multiforme que nous connaissons en permettant la participation de tous et la créativité sur le terrain. Elle n'est donc pas une régression vers l'amateurisme, mais au contraire l'invention de méthodes de concertation multi-acteurs pour parvenir à des décisions partagées, et s'adapter à la diversité des situations. D'où l'importance d'une évaluation reposant sur l'appréciation qualitative des objectifs, le débat et la démocratie, développée tout au long du projet associatif.

✓ ***Une évolution de l'organisation du CAC à partir de 2016***

Le recrutement d'une coordination en complément d'Isabelle Boyer est à nouveau à l'ordre du jour. L'accord pour un poste Emploi-Tremplin étant arrivé depuis, ce recrutement est en CDI avec une aide assurée durant 3 années. En termes de moyens, l'équipe centrale va connaître des évolutions importantes avec la volonté de militants fondateurs de prendre du recul par rapport aux tâches opérationnelles et l'arrivée d'une coordination.

Cela implique en particulier d'aller vers de nouvelles répartitions des chantiers au sein du collectif, sans tout attendre de l'équipe centrale. Certains membres du CA sont prêts à s'investir sur un ou deux chantiers. Mais il conviendra d'affiner le positionnement de l'action du CAC et de faire des choix dans les dossiers pouvant être traité au cours des prochains mois. Les conclusions du débat du Conseil d'administration fournissent un éclairage très important pour effectuer ces choix.

Il est également envisagé que nous avançons sur des mises en commun de travaux avec des réseaux ou des structures de soutien. En matière de formation, par exemple des actions mutualisées sont envisagées. Il peut en être de même pour certains projets d'études ou de production de documents.

² Elles sont rassemblées dans un document disponible sur Internet (attention : 107 pages) qui doit être en 2016 mis sur un site.